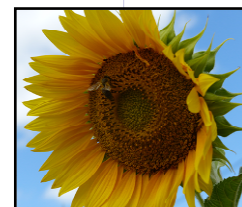


# GAL Vallée de la Drôme



## PROGRAMME LEADER



### Stratégie de développement

#### PRIORITE CIBLEE :

**La Vallée de la Drôme : un éco-territoire attractif et porteur de développement économique durable**

Les ressources matérielles et immatérielles de la Vallée de la Drôme constituent un atout indéniable de ce territoire. La valorisation de ces ressources peut largement contribuer à développer l'attractivité de ce dernier.

« *Inventeuse de pratiques* », la Vallée de la Drôme souhaite poursuivre la préservation, la restauration et la valorisation de ses patrimoines, pour en faire un moteur de développement. Avec Leader, l'objectif est de **franchir une nouvelle étape dans le changement de pratiques vis-à-vis de ses ressources.**

#### ENJEUX IDENTIFIES DANS LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE :

- Continuer à anticiper les enjeux à l'échelle locale, confirmer son identité autour du projet d'éco-territoires
- Renforcer la qualité de vie et l'attractivité du territoire par un développement local porteur d'emplois et de pratiques durables basé sur la valorisation des ressources
- Consolider les initiatives et les démarches collectives, porteurs de solidarités
- S'approprier le développement touristique et le construire en cohérence avec les ressources du territoire
- Partager la culture et les pratiques de développement durable avec de nouveaux publics et acteurs
- Accompagner et transformer la relation aux ressources et aux savoir-faire.

### FICHE IDENTITE DU TERRITOIRE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS  
Cœur de Drôme



Val de Drôme  
Communauté de Communes

**Etat membre :** France

**Région :** Rhône-Alpes

**Structure porteuse :**  
Communauté de Communes du Val de Drôme

**Nombre de communes :** 45

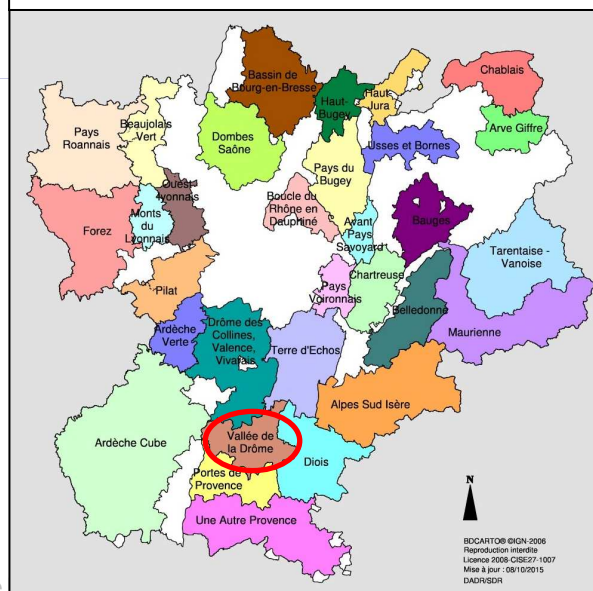
**Superficie :** 935 km<sup>2</sup>

**Nombre d'habitants :** 44 000

#### FICHES ACTIONS CORRESPONDANTES :

FA 1.1 : Valoriser des itinéraires et des sites par la médiation
FA 1.2 : Développer des nouveaux services et l'accès aux services existants
FA 1.3 : Professionnaliser, sensibiliser et structurer des opérateurs et des ressources humaines
FA 2.1 : Adopter de nouvelles pratiques agricoles qui intègrent la transition énergétique et écologique
FA 2.2 : Soutenir le développement de nouvelles filières d'activités
FA 2.3 : Favoriser la prospective et la Recherche & Développement
FA 3 : Coopérer avec des territoires partageant les mêmes ambitions et démarches
FA 4 : Piloter, communiquer et évaluer le programme

### GALs Rhône Alpes



## ■ Coopération

### Objectifs :

- Enrichir les pratiques et savoir-faire de la Vallée de la Drôme pour être un éco-territoire exemplaire par la rencontre de nouveaux partenaires.
- Développer l'image de l'éco-territoire « Vallée de la Drôme » au niveau national et international.
- Permettre le développement des activités des acteurs locaux par le biais des projets portés dans le cadre de la coopération.

### Thématiques :

Pour faire le lien avec les thématiques Leader, la coopération portera plus particulièrement sur :

- Actions de développement permettant à la Vallée de la Drôme d'intégrer une logique d'éco-territoire (participation au réseau « biodistricts »)
- Développement d'itinéraires touristiques permettant la connexion entre les territoires et les modes de déplacements doux (prolongement de l'itinéraire des Cévennes vers la Vallée de la Drôme - variante vélo - en connexion au parcours labellisé « sur les Pas des huguenots »)
- Tout projet de coopération en lien avec les thématiques retenues dans le cadre du présent programme (changement de pratiques, itinérance douce, agroécologie...)

**Enveloppe FEADER dédiée : 144 500 €**

## ■ Exemple de projet accompagné par le GAL en 2007-2014

Sur le projet Leader 2007-2013, une partie du territoire de la Vallée de la Drôme (la communauté de communes du Val de Drôme) participait au GAL Calades et Senteurs.

A ce titre, le territoire a participé aux projets de coopération en lien avec la thématique « sur les pas des Huguenots » (cf fiche descriptive du GAL Calades et Senteurs)

Sur la même période, le territoire du Val de Drôme a été porteur de rencontres avec le *biodistrict* « *Bio-distretto Cilento* » (dans la région de Campanie, en Italie) En parallèle, d'autres projets de rapprochement avec des *biodistricts* européens sont menés par des acteurs du territoire de la Vallée de la Drôme.

Ces différentes initiatives peuvent être une première base pour des projets de plus grande ampleur basée sur un financement Leader 2014-2020.

## CONTACTS

### Adresse :

GAL Vallée de la Drôme  
CdC du Val de Drôme  
225 rue Henri Barbusse  
B.P. 331 - 26402 CREST Cedex

### Chef de projet Leader :

Pierre MORAND  
04 75 25 43 82 (standard)  
pmorand@gal-valleedeladrome.fr

### Gestionnaire Leader :

Ariane AVON  
04 75 25 43 82 (standard)  
aavon@gal-valleedeladrome.fr

